

BREVET D'INVENTION.

XVIII. — Articles de bureau, enseignement, vulgarisation.

N° 446.037

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Porte-plume réservoir à plume rentrante.

Firme : KLIO-WERK, FABRIK FÜR GEBRAUCHSGEGENSTÄNDE G. m. b. H. résidant en Allemagne.

Demandé le 13 juillet 1912.

Délivré le 21 septembre 1912. — Publié le 25 novembre 1912.

Dans les porte-plumes-réservoirs à plume rentrante, la plume, comme on sait, est déplacée de manière à sortir du porte-plume ou à rentrer dans celui-ci, ce déplacement de la plume étant obtenu par la rotation de la tête du porte-plume située au bout opposé de celui-ci. Entre cette tête et la plume on a prévu un dispositif qui transforme le mouvement de rotation de la tête en un mouvement rectiligne de la plume. Dans les dispositifs connus constitués par exemple par un pas de vis associé avec la tête de porte-plume et une tige portant la plume et munie d'un tenon qui engage non seulement le pas de vis mais aussi une rainure ménagée dans le porte-plume parallèlement à l'axe de ce dernier, il est désirable de placer le dispositif nécessaire pour limiter la course non pas sur la tige mais sur la tête de porte-plume qu'il y a lieu de tourner et sur le fût du porte-plume.

A cet effet, on a prévu, d'après la présente invention, à chaque surface extrême plate une rainure en forme d'arc de cercle et dans ces rainures une broche a été montée librement d'une manière telle qu'elle puisse se mouvoir dans les deux rainures. Les longueurs des rainures sont telles que leur somme corresponde à l'amplitude de l'angle de rotation nécessaire pour produire le déplacement de la plume.

La broche peut avoir une section circulaire; elle peut toutefois être constituée aussi par une courte pièce plate qui est incurvée suivant la direction des rainures dans le but d'obtenir un meilleur guidage de la broche.

La fig. 1 du dessin annexé, donné à titre d'exemple, représente un tel porte-plume réservoir, les parties n'intéressant pas la présente invention ayant été supprimées et l'extrémité de tête du porte-plume étant représentée en coupe.

Les fig. 2 et 3 montrent les vues d'en bout de la tête et du fût du porte-plume.

La fig. 4 représente la broche affectant une forme arquée.

a désigne la tête de porte-plume rotative, *c* le fût du porte-plume et *h* un organe qui en l'occurrence ne joue d'autre rôle que de transmettre le mouvement à la plume. Dans la face extrême plate intérieure de la tête du porte-plume on a ménagé la rainure *b* en forme d'arc de cercle tandis que dans la face extrême adjacente du fût *c* du porte-plume la rainure en forme d'arc de cercle *d* a été creusée. La broche libre *e* engage ces deux rainures; elle peut, par conséquent, au cours de la rotation de la tête *a* du porte-plume se mouvoir suivant une voie circulaire dont la longueur est égale à la somme des longueurs des deux rainures *b* et *d*, ce qui permet de faire tourner

la tête du porte-plume plus loin qu'une révolution complète.

RÉSUMÉ.

L'invention concerne :

5 Porte-plume réservoir à plume rentrante que la rotation de la tête du porte-plume fait avancer et reculer sur une distance limitée, ce porte-plume étant caractérisé en ce que la limitation de la course est effectuée par une
10 broche-butée disposée librement entre les

faces extrêmes plates venant en contact de la tête de porte-plume et du fût de porte-plume et se déplaçant dans deux rainures en forme d'arc de cercle dont une a été ménagée dans chacune des faces extrêmes.

15

Firme : KLIO-WERK, FABRIK FÜR
GEBRAUCHSGEGENSTÄNDE G. m. b. H.

Par procuration :
Gaston PETIAU.

N° 446.037

Firme :

Pl. unique

Klio-Werk, Fabrik für Gebrauchsgegenstände

G. m. b. H.

Fig. 1.

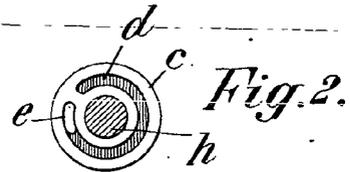
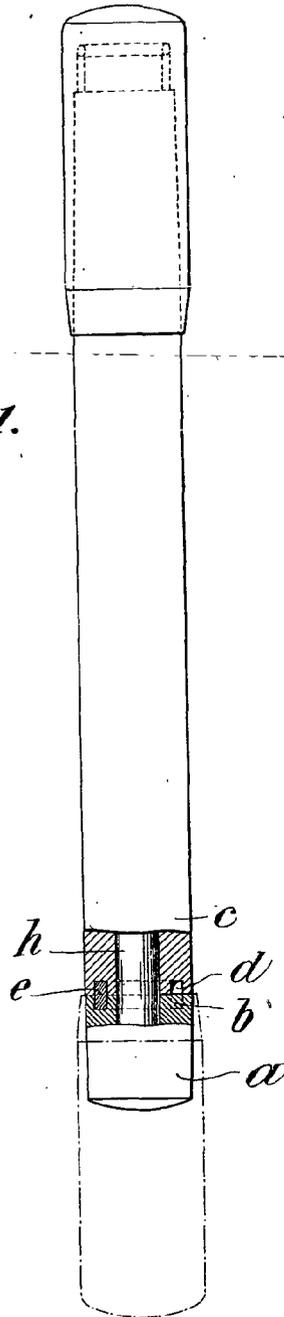


Fig. 2.

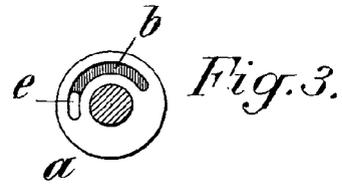


Fig. 3.

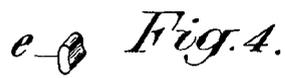


Fig. 4.